



Paris, le 30 juin 2009

Fédération Française de Gymnastique

Réf. : PHB/DV/828/09  
Direction de la Formation et de l'Emploi  
Objet : DEJEPS

**Destinataires**

Comités Départementaux  
Comités Régionaux  
Zones Techniques  
Pôles  
Cadres Techniques d'Etat et Fédéraux

**Pour information**

Comité Directeur

Fédération fondée  
le 28 septembre 1873,  
reconnue d'utilité publique.

Madame, Monsieur le Président  
Madame, Monsieur,

Après deux années de travail, la Fédération Française de Gymnastique vient d'obtenir l'habilitation pour la mise en place du Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports (DEJEPS), mention disciplines gymniques acrobatiques (GAF et GAM).

Ce nouveau diplôme professionnel, classé niveau 3 (le BPJEPS est classé niveau 4), prépare au métier d'entraîneur et permet d'encadrer contre rémunération. La formation est assurée par l'INF. Elle se déroule sur 18 mois, en alternance, avec une semaine par mois en centre de formation. Elle débutera en décembre par une première promotion d'environ 40 stagiaires (20 GAF et 20 GAM).

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes et se clôturent le 15 octobre 2009, échéance incontournable.

Vous trouverez ci-joint, la plaquette de présentation du DEJEPS ainsi que le dossier d'inscription, documents qui sont en ligne sur le site internet fédéral (rubrique se former).

La Direction de la Formation et de l'Emploi est à votre écoute pour tout complément d'information (01.48.01.24.53), n'hésitez pas à la contacter.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

  
Pierre Henri Bourlier  
Directeur Général

Pièce jointe : Plaquette de présentation et bulletin d'inscription